



INFORMATIONS



AVIS aux CLUBS de la D1 à la D4 SENIORS

A partir du **12 Février** l'action connue sous le nom de « PROTOCOLE ARTOIS » sera de nouveau mise en place.

La fiche à établir est téléchargeable sur le site du district.

Les règles de fonctionnement allégées par rapport aux errements précédents sont destinées à permettre un échange informel entre les éducateurs le ou les arbitres à l'initiative du délégué du club local.

Cet échange devrait avoir lieu avant 14 heures 20 dès l'arrivée des visiteurs et avant l'échauffement en un lieu et d'une durée à l'initiative des participants. La seule contrainte imposée est la signature de la fiche au moment de la séparation.

En fin de match il serait logique que TOUS les acteurs échangent une poignée de main que devraient favoriser les éducateurs.

Les arbitres ont reçu l'information lors de leur stage hivernal de janvier.

Le Secrétaire Général :
Richard RATAJCZAK.